



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	18

Le mardi 12 septembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

DELIBERATION N° 143/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subvention pour l'acquisition d'un terrain à la Giandola, d'une cave rue du Collet et de parcelles au lieu-dit Le Castel

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire souhaite solliciter le Département pour les trois acquisitions suivantes :

- | | |
|---|-----------|
| - Un terrain situé à la Giandola | 120 099 € |
| - Une cave située 7 rue du Collet | 5 000 € |
| - Des parcelles situées au Lieu-dit Le Castel | 13 000 € |

Le montant total de ces 3 acquisitions est de 138 099 €.

Monsieur le Maire présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide du Département, à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour et 1 voix contre (Madame Colette BENOUAHAB),

APPROUVE la Demande de subvention pour l'acquisition d'un terrain à la Giandola, d'une cave rue du Collet et de parcelles au lieu-dit Le Castel.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



Le Maire

Sebastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sebastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : ACQUISITION D'UN TERRAIN A LA GIANDOLA, D'UNE CAVE RUE DU COLLET ET DE PARCELLES AU LIEU-DIT CASTEL

DEPENSE :

Montant 138 099 € HT

RECETTES :

DEPARTEMENT 80% 110 479,20 €
PART COMMUNE 20% 27 619,80 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/09/2023

Maire,



Sebastien OLHARAN